



Groupe La métropole la nuit









Montpellier





1. Genèse d'une contribution

→ A l'origine : une idée de solidarité

Le groupe de travail « la métropole de nuit » est né de la commission des Solidarités qui s'est réunie en fin d'année 2021 pour constituer des auto-saisines sur le thème de la cohésion sociale¹.

Présentées en Assemblée Plénière du CODEV, ces auto-saisines ont ensuite donné lieu à la création de groupes et commissions chargés de travailler à la rédaction d'avis et contributions sur les thématiques traitées.

La commission a été confrontée à la difficulté de choisir une approche sur les questions de solidarité sans pour autant privilégier un public. Au sein du groupe, plusieurs membres ont fait preuve, de par leurs expériences personnelles ou professionnelles, d'une volonté d'engagement sur des problématiques solidaires précises (travailleur social au sein d'une association LGBTQ+, membre d'une association d'aide aux migrants...).

En décidant de travailler sur la temporalité de la nuit, le groupe a eu la volonté de prendre en compte plusieurs publics sensibles (travailleur.seuse.s du sexe, livreur.seuse.s, sans domicile fixe...) sans pour autant favoriser une cause au détriment d'une autre. La nuit s'est donc imposée comme une thématique transversale aux problématiques qui nous touchaient tous.

Souvent mal considérée dans l'imaginaire collectif, liée au danger et à des modes de vie marginaux, la nuit nous concerne pourtant tous et chaque jour. Par un travail de recherche documentaire, l'élaboration d'hypothèses et une analyse de terrain par questionnaires, nous avons donc construit une photographie de la nuit à **l'instant T** sur le territoire de la métropole.

La question de la cohabitation la nuit s'est imposée d'emblée :

Comment faire de la nuit un espace où les individualités et les rythmes s'expriment et se croisent en harmonie?

¹ CODEV, Préambule du Conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole 2021 2026, Collection Lumières citoyennes n°1, mai 2022, pp. 10-12.









→ Petite histoire du groupe du travail

La commission des solidarités avait travaillé autour de plusieurs thèmes : insertion, politique de la ville, cohésion sociale, égalité des chances, handicap, migration... Sur la base de nos échanges, nous avons donc commencé par définir à nouveau plusieurs enjeux autour de la nuit : bruit, tranquillité, lumière, culture, fête, sport, solidarité, sécurité, médiation...

Les échanges étaient libres et nous ont permis de faire connaissance et de partager les raisons nous ayant conduit à intégrer la commission. La pluralité des expériences personnelles et professionnelles a nourri le groupe et a permis un accord collectif sur l'objectif de notre travail: le vivre-ensemble.

→ Le contexte métropolitain

Nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer tout au long de notre travail sur l'équipe technique du CODEV.

Dès les premières réunions de travail, nous avons ainsi pu avoir accès à des données relatives à la Métropole de Montpellier ainsi qu'à un état informatif des solutions apportées aux problématiques de la nuit dans d'autres territoires.













	SITUATION MÉTROPOLE MONTPELLIER	SOLUTIONS MÉTROPOLE MONTPELLIER	SOLUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS
SÉCURITÉ	Problématique de la sécurité dans les transports. Besoin de moyens spécifiques adaptés à l'insécurité de nuit.	Application AppElles. Augmentation du nombre de policiers municipaux.	Rondes de police nocturnes (Rennes, La Rochelle) Dispositif de médiation nocturne (Nantes) Brigade tranquillité de nuit (Chambéry)
SOUFFRANCE	Mal-être, conditions de travail difficiles, sommeil et bruit.	Nuit de la solidarité.	Ligne téléphonique « crise d'angoisse » 24h/24 (Paris)
SERVICES	Transports insuffisants. Question de l'éclairage public.	Police métropolitaine des transports. Plan lumière.	Système d'appel d'urgence dans les bus (Bordeaux) Possibilité de se faire déposer chez soi.





	SITUATION MÉTROPOLE MONTPELLIER	SOLUTIONS MÉTROPOLE MONTPELLIER	SOLUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS
SANTÉ	Sans Domicile Fixe, travailleur.seuse.s, du sexe Alcool et sécurité routière.	Travail de recensement des personnes sans domicile fixe (1600 en 2020) 1200 places d'hébergement d'urgence.	Achat de gilets jaunes aux cyclistes (Lyon) Lutte contre l'alcoolisation sur la voie publique avec des bars labellisés.
LOISIRS	Problématiques liées au bruit. Terrasses éphémères qui se sont pérennisées.	Balade « Montpellier by night » Nuits à thèmes (lecture, musées)	Nuit du foot (Espagne) Nuit du musée (Finlande) Nuit blanche (Riga) Fête du cinéma Accès aux activités sportives de nuit (Espagne)







Montpellier méditerranée Métropole





2. Une démarche exploratoire pour comprendre le vécu de la nuit

→ Une recherche documentaire

Les investigations du groupe auprès d'autres collectivités de taille similaire témoignent de la mise en place de dispositions particulières depuis plus de 20 ans avec notamment la création de chartes de la nuit (Brest, Paris, Lille...). Ces chartes visent à responsabiliser les professionnels acteurs de la nuit sur des thématiques liées à l'alcool, la sécurité routière, la lutte contre les discriminations, le bruit... Elles engagent leurs signataires et ouvrent parfois à des contreparties (dérogations d'horaires...).

Au-delà des chartes, il existe également des **Conseils de la nuit**, composés d'institutionnels, d'associations, de professionnels, d'organismes spécialisés (transport, urbanisme, culture...), de personnes qualifiées (chercheurs, gérants...) et d'usagers.

Toutes ces solutions ont pour objectif d'harmoniser les actions menées par les services et les institutions sur un même territoire. Elles permettent de créer un dialogue et favorisent les bonnes relations entre les différents acteurs de la nuit.

→ Une enquête par questionnaires.

Afin d'obtenir une photographie à l'instant T du vécu de la nuit sur le territoire, la méthode de l'enquête par questionnaire a été choisie. Il s'agissait d'identifier, la nuit, sur le territoire de la Métropole :

- Se les activités,
- S les problématiques,

Pour comprendre le mode de vie nocturne, nous avons défini 3 publics cibles :

- Siles habitants (captés visa les Conseils de quartier et tous les membres du CODEV)
- Se les associations et autres infrastructures qui opèrent la nuit,
- Siles élus et directeurs généraux de services des communes de la métropole.







Le questionnaire à destination des habitants

Il permet l'identification du profil sociologique de l'habitant (sexe, tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle) et son milieu de vie (résidence principale) du point de vue de son urbanité, en distinguant Montpellier des autres communes de la métropole. L'enracinement territorial de l'habitant, au regard de leur durée de résidence, est également mesuré et corrélé à sa configuration familiale.

Les thématiques de l'enquête par questionnaire portent sur la représentation et l'importance de la nuit dans le quotidien des habitants (activités, points de satisfactions et d'insatisfaction, suggestions d'amélioration).

Le questionnaire à destination des structures

Le questionnaire à destination des structures œuvrant la nuit aborde la question des publics et des dispositifs spécifiques mis en place pour répondre à leurs problématiques, ainsi que les difficultés rencontrées, les besoins.

Le questionnaire à destination des élus et Directeurs Généraux des Services de la Métropole

L'objectif de l'enquête auprès des élus est de connaître le vécu de la nuit dans leurs communes (publics, activités, problématiques, équipements et dispositifs spécifiques à la nuit) visant à recueillir leur avis sur l'opportunité d'une politique publique de la nuit métropolitaine.

→ Points d'attention

- S Ce questionnaire, auto-administré en ligne et auprès d'une population hétérogène, présente un volume de réponses très faible au regard du nombre d'habitants de la Métropole (800), ainsi qu'une sous-représentation des étudiants (7 % de l'échantillon) et une sur-représentation du Quartier Centre de Montpellier.
- 😘 Ce questionnaire a été analysé par des non-professionnelles de la data. Ainsi, le traitement a pu comporter des erreurs.
- S Des biais de confirmation existent : "on vient se confirmer une hypothèse qu'on avait

Ces 3 points invitent à ne pas prendre stricto sensu les résultats mais à plutôt les considérer comme des premiers éléments d'analyse.







→ L'élaboration d'une hypothèse

Ces investigations ont permis de soulever de nombreuses et différentes problématiques relatives à la nuit, impliquant des habitants et divers acteurs. Des réponses existent et ont été construites dans d'autres territoires.

A l'issue de ce premier travail, une hypothèse se dessine pour notre territoire, celle de mettre en œuvre **une politique publique de la nuit** afin de répondre spécifiquement aux besoins et enjeux en présence et de garantir une synergie entre les actions menées par les services et les institutions ainsi qu'une relation harmonieuse entre les différentes activités nocturnes sur le territoire de la Métropole.











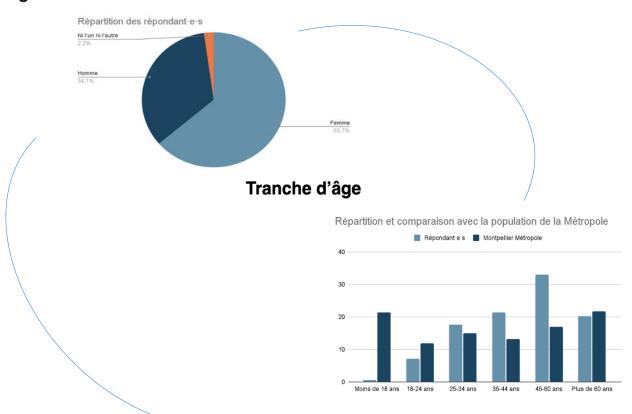




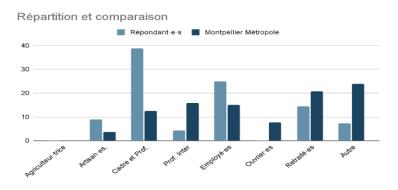
3. Des données nocturnes

→ Premiers éléments d'analyse

Le genre



Catégorie socio-professionnelle



A noter : la catégorie "autre" contient les étudiant·e·s.

Très forte sousreprésentation des étudiant⋅e⋅s (seulement 12 réponses).

CODEV Conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole



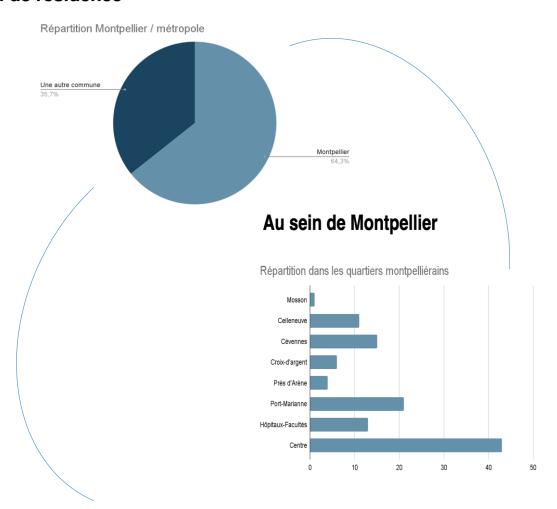






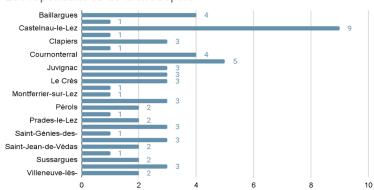


Lieu de résidence



Dans la métropole

Les répondant es de la métropole









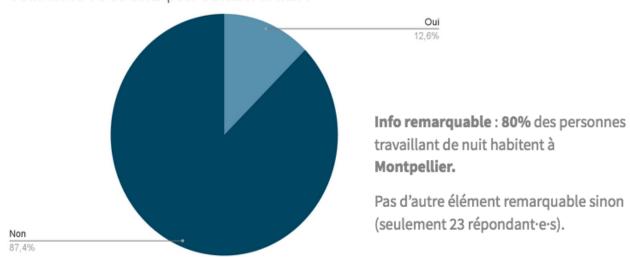






Le travail de nuit

Vous arrive-t-il de sortir pour travailler la nuit ?



Quels sont les horaires de nuit ?

Heure de début : 21h10 (moyenne)

Heure de fin : 6h15 (moyenne)

A noter:

- 6,6% des personnes ne donnent pas d'horaire mais définissent la nuit comme l'absence de soleil
- 5% déclarent que la nuit commence avant 20h
- 8,2% déclarent que la nuit finit à 3h du matin au plus tard





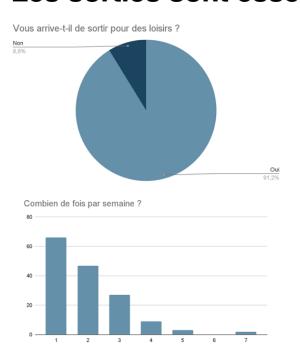


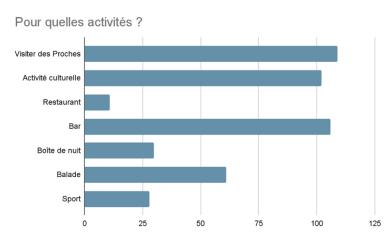




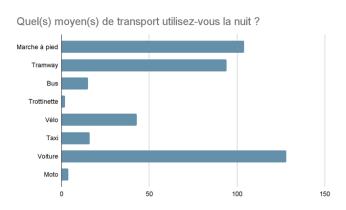


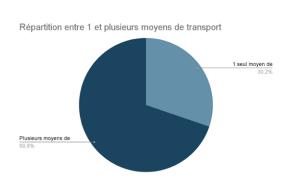
Les sorties sont essentiellement liées aux loisirs





Les déplacements











Montpellier





Focus sur la marche à pied, plébiscitée également

56,04 % des répondant·e·s déclarent se déplacer à pied la nuit.

Les marcheur-euse-s

- 49 % utilisent également le tramway
- 78,4 % habitent Montpellier (comprend les personnes utilisant également la voiture)
- Pour tout type d'activité



Focus sur la voiture, moyen de transport le + utilisé

Les utilisateur-trices

- 70 % des personnes utilisent leur voiture pour se déplacer
- 23% des personnes utilisent uniquement leur voiture et/ou un taxi
- 52% habitent en dehors de Montpellier

Les non-utilisateur-trices

- Les personnes n'utilisant pas de voiture, utilisent essentiellement la marche à pied et le tramway.
- elles sont 89% à vivre dans Montpellier.











Représentations de la nuit

















Les points de satisfaction

Les principaux points

- L'éclairage : que ce soit pour les bâtiments ou plus généralement
- L'ambiance de la ville (agréable, calme, animée)
- L'offre de sorties (théâtre, restaurants, opéra, etc.)

Dans une moindre mesure : les transports en commun et la beauté du centre.



Les points d'insatisfaction



Les principaux points

- L'insécurité / le sentiment d'insécurité
- L'absence de transports en commun / l'arrêt trop tôt

Dans une moindre mesure : le bruit, l'éclairage, la circulation et la saleté.





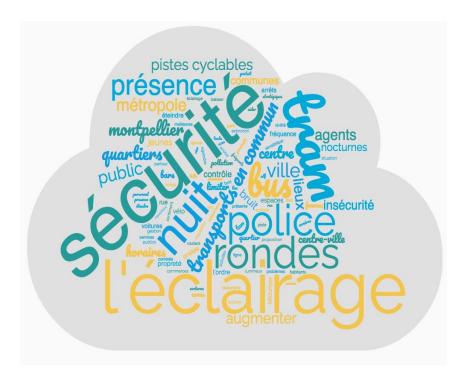








Les points d'amélioration



Les principaux points

- La sécurité, notamment dans le tramway, avec la présence régulière d'agents dédiés et l'organisation de rondes.
- L'éclairage, bien qu'il soit ressorti dans les points de satisfaction, constitue un axe majeur d'amélioration.









4. Propositions d'actions

→ Continuité du travail

Le groupe de travail « **Métropole la nuit et solidarités** » poursuivra ses **activités** en 2022-2023 :

- 1. **Finaliser** l'enquête par entretiens semi-directifs auprès associations et des élus et Directeurs Généraux des Services des communes de la Métropole.
- 2. **Rencontrer** les associations qui œuvrent la nuit lors des foires aux Associations et leur soumettre le guestionnaire dédié.
- 3. Elargir l'enquête à tous les Conseils de guartier de la Métropole de Montpellier.
- 4. **Assister** à la restitution des données issues de la Nuit de la Solidarité à Montpellier.
- 5. **Découvrir** le Plan Lumière via une rencontre avec Mr Paternot.
- 6. **Participer** à une table ronde dans le cadre du colloque universitaire sur les inégalités nocturnes à Montpellier les 21 et 22 septembre 2022.
- 7. **Fédérer**, en 2023, une réunion sur la prévention des risques la nuit avec des élus.es, responsables de la collectivité intéressés.ées par cette problématique (transports, urgences, associations, police).
- 8. **Prendre contact** avec les acteurs de la nuit dans d'autres collectivité similaires : adjoints à la nuit, rédacteurs de charte de la nuit... et échanger sur les bénéfices et les enjeux liés à ces politiques publiques de la nuit.
- 9. **Réaliser un réel état des lieux** des actions et des politiques existantes sur la nuit (transport, éclairage, accueil d'urgence...).







→ Le fil rouge de la solidarité

De même, **l'axe de la solidarité** constituera le fil rouge des travaux, notamment en considérant les points suivants :

- Comment vivent les publics en situation de précarité la nuit ?
- Quelles préconisations le CODEV peut-il faire à la métropole pour élaborer une politique de la nuit ?
- Plus particulièrement, quelle pourrait être une politique pour les travailleur euses de nuit?
 - → Proposition est faite de mener un travail de terrain d'une durée de 2 années pour aller construire des préconisations/recommandations, en allant au contact des acteurs, avec ces questions : " quels sont les problèmes que vous rencontrez ? Que pourrait faire la métropole pour améliorer votre quotidien ?"
 - → Proposition de réaliser un état des lieux sur les manques et les problèmes rencontrés par les acteurs de la solidarité de nuit.
 - → Proposition de structurer les travaux en ateliers à la rentrée 2022 et de diviser le travail en sous-groupes :
 - Se Les associations auprès des publics en situation de précarité.
 - S Les lieux de sorties/cultures, notamment sous l'angle du travail de nuit.
 - S Tous les services publics, notamment sous l'angle du travail de nuit (hôpitaux, pompiers, etc.).
 - S La prise de contact avec les travailleur-euses de nuit, qui expérimentent la rue au quotidien (livreur-euses, travailleur-euses du sexe, etc.).
 - Se Etablir un calendrier pour prévoir des points d'échange collectif permettant de réévaluer les travaux.







→ Les attentes

Plusieurs axes ressortent vivement du questionnaire :

le sentiment d'insécurité, les transports en commun, l'éclairage.

Sur le point des transports en commun, la métropole a une politique volontariste qui laisse pour l'instant de côté la nuit.

Aussi, nous interpellons la métropole : nos premiers travaux montrent qu'il y a une attente réelle sur la qualité et la disponibilité de l'offre de transports en commun la nuit (entre 21h et 6h).

- Mettre en œuvre une gestion performante de l'éclairage public, dans un contexte d'enjeux de développement durable et de santé.
- Some créer un Conseil de la nuit en coopération avec le groupe de travail « La métropole la nuit » du CODEV.
- Sommer un.e élu.e "responsable de la nuit"
- Mefléchir à la conception d'une charte de la nuit.
- Mettre en place un numéro dédié à 4 chiffres de **contact de nuit** dans les transports en commun.
- S Créer un groupe de réflexion sur l'amélioration des transports en commun la nuit.









NOUS **NOUVELLE COMMISSION METROPOLE LA NUIT ET SOLIDARITES**

Tous nos travaux sont engagés dans une volonté d'entraide et de cohésion sociale.

Or, il est difficile de faire participer à nos échanges les publics les plus à risques sur les problématiques de la nuit.

Pour rappel, sur le territoire de la métropole :

- Les travailleur seuse s du sexe sont environ 1 000 sur le territoire de la métropole, dont 250 prostitué.e.s de rue et 90% de femmes étrangères.
- Les livreur.seuse.s sont 50 000 donc 92% d'hommes étrangers.
- Les Sans Domicile Fixe sont 1 600 en 2020.

Nous avons eu des difficultés à recevoir des réponses des associations que nous avons contactées et qui auraient pu être le relais de ces publics. Nous avons besoin des associations pour faire ce travail. L'un de nos enjeux sera de conserver la notion de solidarité, intrinsèque à la commission.

Nous ressentons un réel besoin d'harmonisation des politiques publiques.

La métropole est un territoire en pleine expansion, confrontée aux problématiques de toutes les grandes villes. Prenons exemple sur elles.

Inspirons-nous de ce qui existe ailleurs et réfléchissons à une vraie politique de la nuit englobant les questions de solidarité, de sécurité et de vivre ensemble.















ANNEXES

- 1. Questionnaire habitants
- 2. Questionnaire et guide d'entretien élus
- 3. Questionnaire et guide d'entretien associations
- 4. Traitement des données d'enquête